SYNDICAT GENERAL TERRITORIAUX IVRY

Bonus Attractivité pour les crèches : victoire !

Depuis plusieurs mois, les employeurs locaux avaient la possibilité de donner un "Bonus attractivité" pour les personnels de crèche. Il s'agit d'une somme minimum net mensuel de 100 euros, intégrée au RIFSEEP. La CAF s'engage, au moins pour 2 ans, à rembourser les employeurs à la hauteur de 66%.

Notre syndicat CGT considère que l'augmentation via ce type de mesure ne correspond pas aux réels besoins, et revendique une réévaluation des grilles indiciaires, et une hausse du point d'indice. Les primes divisent, sont aléatoires, vont à l'encontre de l'égalité de traitement entre collectivités...

Mais au vu de la situation des agent.es de la Fonction Publique Territoriale, nous demandons que chaque "petit plus" soit donné. Notre syndicat a donc écrit le 20 septembre 2024 au Maire d'Ivry pour que soit octroyé ce Bonus.

En l'absence de réponse, nous avons réuni en AG les personnels de la Petite Enfance le 7 novembre. Une décision est alors prise de déposer un préavis de grève pour le 28 novembre, et de lancer une pétition.

Après une première rencontre, et un refus de la Municipalité, une nouvelle grève est largement suivie le 12 décembre. Ce sont deux autres rencontres avec l'employeur qui permettront de gagner finalement la mise en œuvre de ce Bonus, à la hauteur de 100 euros, par décision du Conseil Municipal du 19 décembre (avec un effet sur les salaires à partir de janvier 2025). Lors de ce Conseil Municipal, les agent.es mobilisé.es ont pu prendre la parole pour expliquer leur revendication.

Un combat exemplaire

Cette victoire a été obtenue, grâce à une solidarité sans faille entre les différentes catégories et métiers de la petite enfance.

Soutenu.es par les parents jusqu'au bout, elles et ils ont décidé, en toute démocratie et avec l'appui de notre syndicat, de chaque étape de leur mouvement.

Déterminé.es et jamais résigné.es, c'est tous et toutes ensemble qu'elles et ils ont obtenu la victoire.

Dans le même temps, nos collègues se mobilisent régulièrement dans le cadre de "Pas de bébés à la consigne", journées d'action nationales pour défendre des accueils de qualité et avoir des personnels respectés.

Mais...

Partant de plus loin, puisque le texte n'intègre pas les agent.es technique et les cuisinier.es, nous n'avons pas obtenu l'élargissement de ce Bonus aux agent.es non concerné.es par celui ci. Certes, la CAF ne finance pas à 66% un éventuel élargissement, mais rien juridiquement et politiquement ne l'empêche.

Nous continuons donc, avec les agent.es, de revendiquer son extension aux agent.es techniques et aux cuisinier.es.

Cgt Territoriaux Ivry 01 49 60 28 86 ou 06 20 05 52 80 / cgtgeneral@ivry94.fr